

Direction générale du Personnel
Le Directeur Général

NOTE DE SERVICE

Objet : Jours fériés et de fermeture des bureaux au cours de l'année **2023**

Conformément à la réglementation fixant la liste des jours fériés des fonctionnaires des institutions de l'Union, le Secrétaire général a fixé comme suit le calendrier des jours fériés et de fermeture des bureaux pour **2023** :

Jours fériés :

07.04 Vendredi Saint
10.04 Lundi de Pâques
01.05 Lundi, Fête du travail
18.05 Jeudi, jour de l'Ascension

29.05 Lundi de Pentecôte
23.06 Vendredi, Fête nationale au Luxembourg
14.07 Vendredi, Fête nationale en France
21.07 Vendredi, Fête nationale en Belgique

15.08 Mardi, Assomption
01.11 Mercredi, Toussaint
02.11 Jeudi, jour des Morts

Jours de fermeture des bureaux :

02.01 Lundi, lendemain du Nouvel An
06.04 Jeudi Saint

19.05 Vendredi, lendemain de l'Ascension

selon lieu d'affectation (*)

14.08 Lundi, en remplacement du 9 mai,
anniversaire de la déclaration de Robert
Schuman

Lundi 25.12 Noël
au et
Vendredi 29.12 fin d'année

NB : Le travail reprendra le **mercredi 3 janvier 2024**



Kristian KNUDSEN
Directeur général du Personnel

Luxembourg, le 30 août 2022